

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



CONVENTION FOR THE
PROTECTION OF CULTURAL PROPERTY
IN THE EVENT OF ARMED CONFLICT



BOUCLIER BLEU
France

Protéger le patrimoine en temps de crise



Association Agréée de
Sécurité Civile

Merci à nos mécènes engagés à nos côtés !



Image de couverture : Exercice PSBC, musée de la
Loire, Cosne-Cours-sur-Loire, 22/10/2024

Pres. Marie Courselaud
Dir. Henri de Mégille
Red. Emeline Barbaras
Contributeur Maena Girard
07/04/2025
© Bouclier bleu France

MOT DE LA PRÉSIDENTE 4

I. VIE DE L'ASSOCIATION 5

- 1. Présentation de l'association 5
- 2. Adhérents 10
- 3. Ressources 14

II. ACTIONS DES SECTIONS 16

- Auvergne-Rhône-Alpes 17
- Bourgogne-Franche-Comté 18
- Bretagne 19
- Centre-Val de Loire 20
- Grand Est 20
- Hauts-de-France 21
- Ile-de-France 22
- Nouvelle-Aquitaine 23
- Occitanie 24
- Pays de la Loire 25
- Provence-Alpes-Côte d'Azur 26

III. MISSIONS 28

- 1. Former 28
- 2. Informer 30
- 3. Echanger 34
- 4. Intervenir 40
- 5. Communiquer 44

CONTACTS 45

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chers membres,

Cette année 2024 marque un nouveau chapitre pour le Bouclier bleu France, riche en défis et en succès. En 2023, nous avons obtenu l'agrément de sécurité civile pour l'Organisation de réponse à l'urgence (ORU), une reconnaissance importante de l'expertise de notre association dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine. Cette année en est son prolongement mais ce n'est qu'un début !

En 2024, nous avons pu poursuivre et enrichir nos partenariats à travers la signature de la convention d'entraide entre le BbF et la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC), le SDIS 60, la Croix-Rouge française ainsi qu'avec les délégations départementales de la Protection civile de l'Oise et du Tarn. Je souhaite tout particulièrement souligner notre coopération renforcée avec les Services d'incendie et de secours (SIS), qui ont permis à plusieurs de nos membres de se former ou de se perfectionner dans des exercices à leurs côtés.

Je tiens à remercier nos délégués de section, la coordination des sections et nos bénévoles pour leur dévouement, ainsi que tous ceux qui ont contribué au rayonnement de l'association par l'organisation d'événements, la participation aux exercices/colloques, la formation. Sur ce point, je voudrais également souligner l'engagement des bénévoles qui ne comptent pas leurs heures pour faire connaître l'association auprès des institutions (Préfecture/DRAC/SDIS) et toutes celles et ceux qui contribuent à la formation des professionnels mais aussi des étudiants des filières « patrimoine ». La transmission de notre savoir est essentielle pour assurer une relève consciente des enjeux de demain en faveur de la protection du patrimoine.

Grâce à l'immense travail accompli en 2023 par le bureau exécutif et le service de réponse à l'urgence, notre réserve opérationnelle continue de s'étoffer. Nous avons formé de nouveaux responsables opérationnels en partenariat avec la protection civile du Tarn et une première « promotion » d'équipiers avec le soutien de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris et du ministère de la Culture. Nous nous appuyons sur ces premiers succès pour renforcer encore notre dispositif. Le développement d'outils numériques (notamment e-brigade) pour la gestion des opérations, améliorera encore notre réactivité et notre coordination sur le terrain.

Chaque action que vous avez menée – qu'il s'agisse d'exercices pratiques, de formations ou d'événements de sensibilisation – contribue à la solidité et à la pérennité du Bouclier bleu France. Ensemble, nous avons également multiplié les collaborations notamment avec l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT) et la Délégation aux patrimoines de l'Armée de terre (DELPAT), des partenaires essentiels pour poursuivre notre travail de sensibilisation et de prévention.

Toutes ces actions n'auraient été pas possibles sans le soutien indéfectible des administrateurs qui œuvrent et veillent au bon fonctionnement de l'association, sans l'énergie des membres du bureau dans sa globalité qui travaille au quotidien pour que chacun de nous puisse être fier d'appartenir à cette association.

Ce rapport annuel d'activités est, une fois de plus, le témoignage de votre engagement, de votre dévouement et de votre passion. Grâce à tout ce que vous avez accompli, nous sommes prêts à poursuivre encore nos efforts et je suis pleine de gratitude envers chacun d'entre vous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport et vous renouvelle toute ma reconnaissance.

Marie Courselaud

Présidente du Bouclier bleu France

I. VIE DE L'ASSOCIATION

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Bouclier bleu France (BbF) a été créé en 2001 sous le statut d'une association loi 1901, reconnue d'intérêt général. Il est le relais en France du Blue Shield International (BSI), créé en 1996 afin de protéger et de sauvegarder le patrimoine culturel mondial en cas de conflits armés ou de catastrophes majeures.

Rôle du Bouclier bleu France :

- Intervenir sur les sinistres affectant le patrimoine en temps de crise,
- Développer l'interconnexion risques et patrimoine culturel : développement de la culture du risque dans tous les secteurs du patrimoine culturel (public/privé) et favoriser l'intégration et la connaissance du patrimoine dans le domaine des risques et du secours,
- Susciter, encourager, accompagner et promouvoir des actions de prévention et d'intervention d'urgence pour la protection du patrimoine culturel lors de sinistres ou de catastrophes naturelles,
- Assurer le relais du BSI en France.

C'est une association ouverte à tous au cœur de la société civile : professionnels de la culture, du secours et à toutes les personnes souhaitant s'engager dans la protection du patrimoine.



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

BUREAU EN 2024

BUREAU EXÉCUTIF



Marie Courselaud
Présidente
presidence@bouclier-bleu.fr



Véronique Soubelet
Vice-présidente
vice-presidence@bouclier-bleu.fr



Henri de Mégille
Directeur général
direction@bouclier-bleu.fr



Louisa Gaulme
Secrétaire et responsable de la
communication
secretariat@bouclier-bleu.fr



Camille Haumont
Secrétaire générale
sg@bouclier-bleu.fr



Muriel Joyeux
Secrétaire générale adjointe
sg-adjoint@bouclier-bleu.fr



Baya Hamou
Trésorière
tresorerie@bouclier-bleu.fr



Laetitia Durand
Trésorière adjointe
tresorerie-adjoint@bouclier-bleu.fr

BUREAU ÉLARGI



Anne Dauga-Pernin
Chargée de mission vente logos
commandes@bouclier-bleu.fr



Morgane Didier
Coordinatrice des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Anne-Sophie Perry
Coordination des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Marie Guilleus
Coordination des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Pauline Robat
Coordination des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Jocelyne Deschaux
Chargée de mission formation
formation@bouclier-bleu.fr



Valérie Luquet
Chargée de mission Réseaux sociaux
administrateur2@bouclier-bleu.fr



Romane Coutanson
Chargée de mission site internet
webmestre2@bouclier-bleu.fr



Françoise Collanges
Chargée de mission relations
internationales
ri@bouclier-bleu.fr



Alain Chevallier
Chargé de mission Coordination des
exercices
coordination-exercices@bouclier-bleu.fr



Jean-Philippe Dupuich
Chargé de mission Coordination des
exercices
coordination-exercices@bouclier-bleu.fr

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

BUREAU EN 2025

BUREAU EXÉCUTIF



Marie Courselaud
Présidente
presidence@bouclier-bleu.fr



Alain Chevallier
Vice-président
vice-presidence@bouclier-bleu.fr



Henri de Mégille
Directeur général
direction@bouclier-bleu.fr



Louisa Gaulme
Secrétaire et responsable de la communication
secretariat@bouclier-bleu.fr



Marie Fouré
Secrétaire générale
sg@bouclier-bleu.fr



Camille Lanciaux
Secrétaire générale adjointe
sg-adjoint@bouclier-bleu.fr



Domitille Nodin
Trésorière
tresorerie@bouclier-bleu.fr



Laetitia Durand
Trésorière adjointe
tresorerie-adjoint@bouclier-bleu.fr

BUREAU ÉLARGI



Anne Dauga-Pernin
Chargée de mission vente logos
commandes@bouclier-bleu.fr



Morgane Didier
Coordinatrice des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Anne-Sophie Perry
Coordination des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Marie Guilleus
Coordination des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Jocelyne Deschaux
Chargée de mission formation
formation@bouclier-bleu.fr



Valérie Luquet
Chargée de mission Réseaux sociaux
administrateur2@bouclier-bleu.fr



Romane Coutanson
Chargée de mission site internet
webmestre2@bouclier-bleu.fr



Françoise Collanges
Chargée de mission relations internationales
ri@bouclier-bleu.fr



Jean-Philippe Dupuich
Chargé de mission Coordination des exercices
coordination-exercices@bouclier-bleu.fr

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

DEUX SALARIÉS



En 2023 et 2024, deux salariés ont rejoint l'équipe du Bouclier bleu France, assurant respectivement les postes de secrétaire et de directeur.

Direction : Henri de Mégille

17h30/semaine, soit 70h/mois en CDD depuis le 04/11/2024, jusqu'au 31/10/2025. Présentiel (site CARAN - Archives Nationales) et télétravail le vendredi.

Secrétariat : Louisa Gaulme

17h30/semaine soit 70h/mois en CDI depuis le 04/07/2024. Télétravail.

Horaires d'ouverture du Secrétariat : **13h30 à 17h.**



© Bouclier bleu France

UN NOUVEAU BUREAU

Bureau partagé avec la Fondation Pierre Mendès France aux Archives Nationales (CARAN, rez-de-chaussée) : utilisation quotidienne par le directeur et les stagiaires.

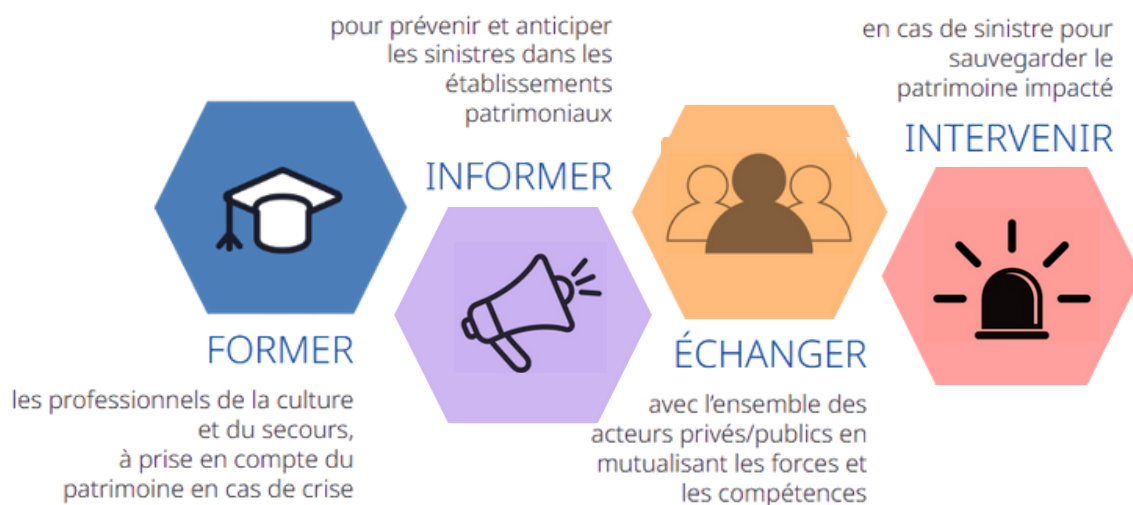
Mise à disposition gracieuse par les Archives Nationales.

UNE STAGIAIRE

En 2024, le Bouclier bleu France a accueilli durant 6 mois Solenn Le Divenac'h, étudiante en Master 2 à Sciences Po Lille, stagiaire en tant que coordinatrice de projets.

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

MISSIONS DU BOUCLIER BLEU FRANCE



FORMER

Former les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en temps de crise, via la formation ou des exercices. Lors de ces formations, les sujets abordés sont l'analyse de risques ; la prévention et la prévision ; la réduction de la vulnérabilité ; l'accompagnement à la réalisation de PSBC ; la formation aux premiers gestes d'urgence ainsi que la gestion de crise.

INFORMER

- Mise à disposition de ressources documentaires,
- Organisation de colloques et partenariats autour de différentes manifestations culturelles,
- Participation au développement de la culture des risques chez les publics scolaires ou futurs professionnels, participation aux JEP.

ÉCHANGER

- Collaboration transversale avec le monde associatif (Croix-Rouge, Protection Civile) et les services de secours,
- Participation aux groupes de travail sur la protection du patrimoine : enquête nationale AFPCNT, programme européen Proculther (DGSCGC),
- En favorisant la prise en compte du patrimoine culturel dans les démarches nationales pour la réduction des risques (PCS et PAPI, AFPCNT),
- Travail avec les élus et services de l'Etat (DRAC).

INTERVENIR

- Intervention sur les sinistres dans le cadre de l'agrément de sécurité civile,
- Participation aux interventions internationales en lien avec le BSI et à la demande des États.

2. ADHÉRENTS

MEMBRES INDIVIDUELS

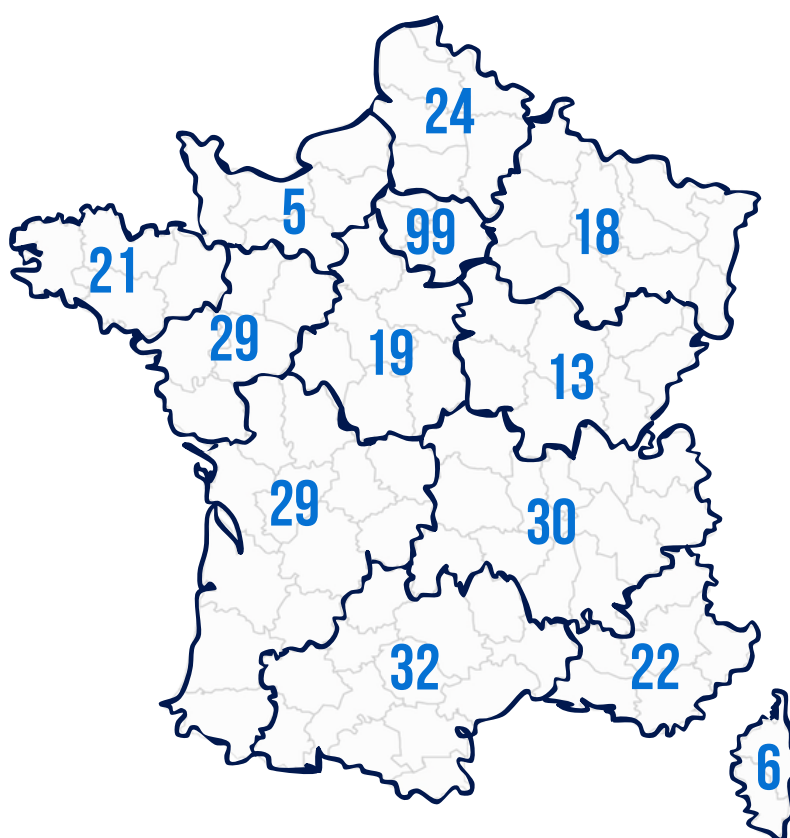
Comme dans toute association, ce sont les membres qui constituent le cœur de l'action du Bouclier bleu France.

Sur l'année 2024, les adhésions individuelles ont augmenté, passant de 259 en 2023 à **353 en 2024**, soit une **hausse de 36%**. **44,8%** des adhésions individuelles sont des **réadhésions**, soit 158 adhérents sur 353. **55,2%** des adhérents en 2024 sont de **nouveaux adhérents**.

L'association a étoffé son implantation grâce à l'implication croissante des professionnels de la culture et du secours, sensibilisés à la nécessité de participer à la prévention et à la protection du patrimoine en temps de crise.

De nouveaux adhérents aux profils variés ont intégré les sections locales, renforçant ainsi l'esprit d'ouverture du Bouclier bleu France et agrandissant le champ de ses compétences.

**353 ADHÉSIONS
INDIVIDUELLES
EN 2024**



Outre-mer : **1**

Etranger : **5**

Carte des adhésions individuelles par région

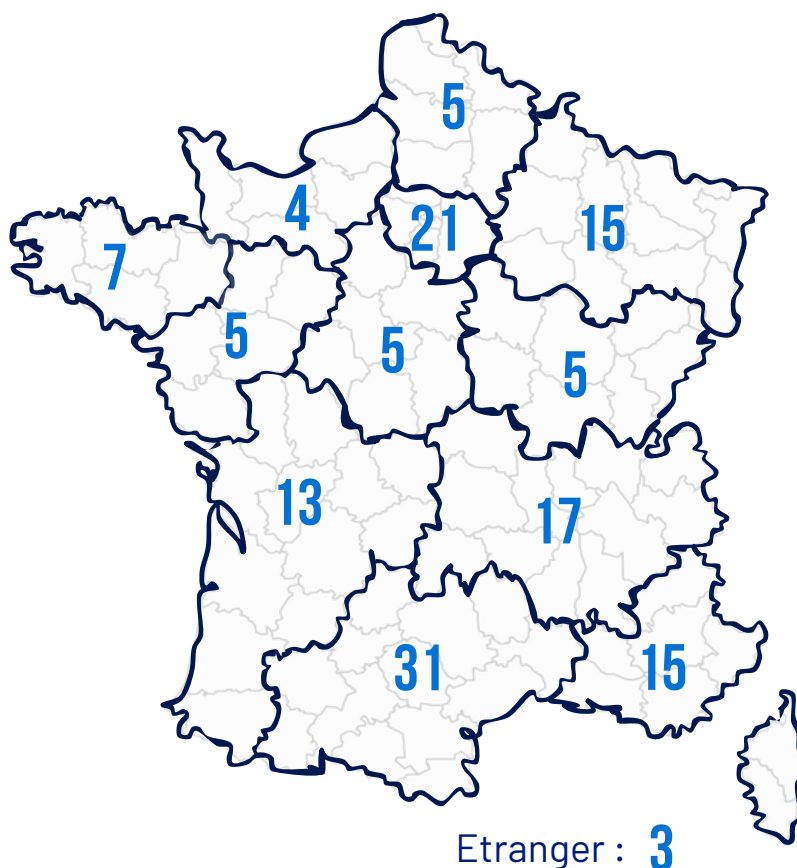
2. ADHÉRENTS

MEMBRES INSTITUTIONNELS

Le nombre d'adhésions institutionnelles en 2024 a augmenté par rapport à l'année 2023, passant de 113 à **146 (+29%)**. **102 institutions ont réadhéré**, correspondant à **69,9%** des 146 adhérents de 2023. En 2024, le BbF compte **44 nouveaux adhérents institutionnels**.

L'augmentation du nombre d'adhésions institutionnelles montre l'intérêt croissant des institutions publiques et privées pour la prévention des risques pour le patrimoine, tout en soutenant le Bouclier bleu France dans ses actions d'information, de formation et d'intervention pour sauver le patrimoine en péril.

**146 ADHÉSIONS
INSTITUTIONNELLES
EN 2024**



Carte des adhésions institutionnelles par région

**499 ADHÉSIONS
EN 2024**

Le nombre total d'adhésion individuelles et institutionnelles est de **499 (+34%)** en 2024, contre 372 en 2023.



© Bouclier bleu France

Section Nouvelle-Aquitaine, formation "Manipulation des objets sinistrés : arts du feu (céramique/verre, métaux archéologiques et composites)", CCE de Poitiers, 2024

2. ADHÉRENTS

HEURES BÉNÉVOLES

EN 2024

8 609

HEURES RECENSÉES

358

JOURS DE TRAVAIL BÉNÉVOLE

EN 2023

6 045

HEURES RECENSÉES

252

JOURS DE TRAVAIL BÉNÉVOLE

La valorisation des heures d'assistance, d'encadrement et d'expertise est estimée à **364 552€**.

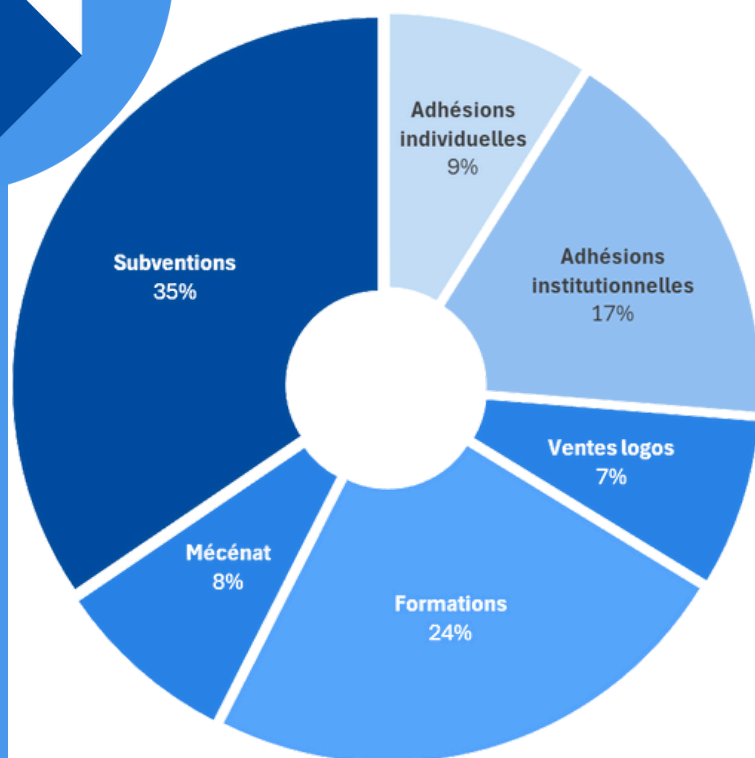
NEW!

La déclaration des heures bénévoles peut se faire tout au long de l'année calendaire sur le compte utilisateur personnel en cliquant sur l'onglet "**Mon bénévolat**" et en indiquant le temps effectué pour l'association (h/min) en précisant le nom et la date de la tâche effectuée.

Le Bouclier bleu France remercie vivement l'action de ses membres qui œuvrent à faire vivre l'association !



3. RESSOURCES



Graphique des recettes 2024 du BbF

RECETTES

2024 est une année avec des entrées en nette progression par rapport à 2023 :

158 731,00€ de ressources en 2024

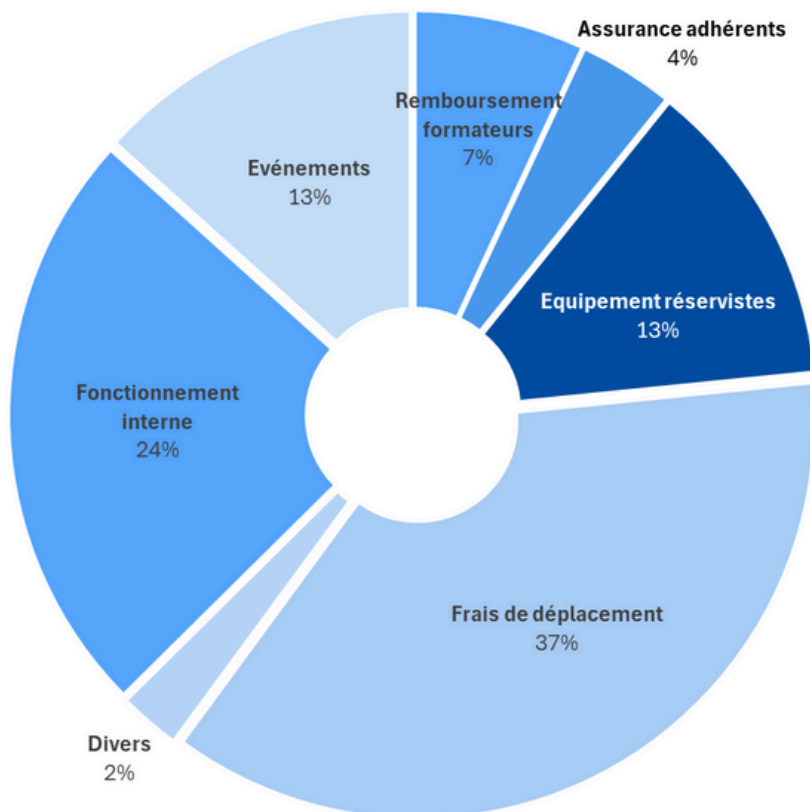
- Les adhésions individuelles, la vente de logos et le mécénat ont doublé,
- Les cotisations institutionnelles et la vente de formation sont en légère progression, augurant une tendance à la hausse en 2025.

Ce dynamisme est le fruit de l'engagement des bénévoles, qui ont déclaré plus d'heures qu'en 2023.

DÉPENSES

135 398,00€ de dépenses en 2024

- Les charges ont également doublé, suite aux deux formations réservistes et ROP de 5 jours chacune. Celles-ci ont eu lieu respectivement à Clichy (équipiers) et à Albi (ROP) et ont dégagé des moyens humains et financiers couverts par une subvention du ministère de la Culture.
- Les sections du BbF sont dotées d'un budget annuel pour leurs activités, dont certaines ont pu être couvertes par le fonds national le cas échéant.
- Événement majeur, la journée d'étude a été une charge nouvelle couverte par deux mécénats d'entreprises.



Graphique des dépenses 2024 du BbF

173 950,00€

bilan total

46 603,00€

chiffre d'affaire

25 512,00€

résultat net comptable

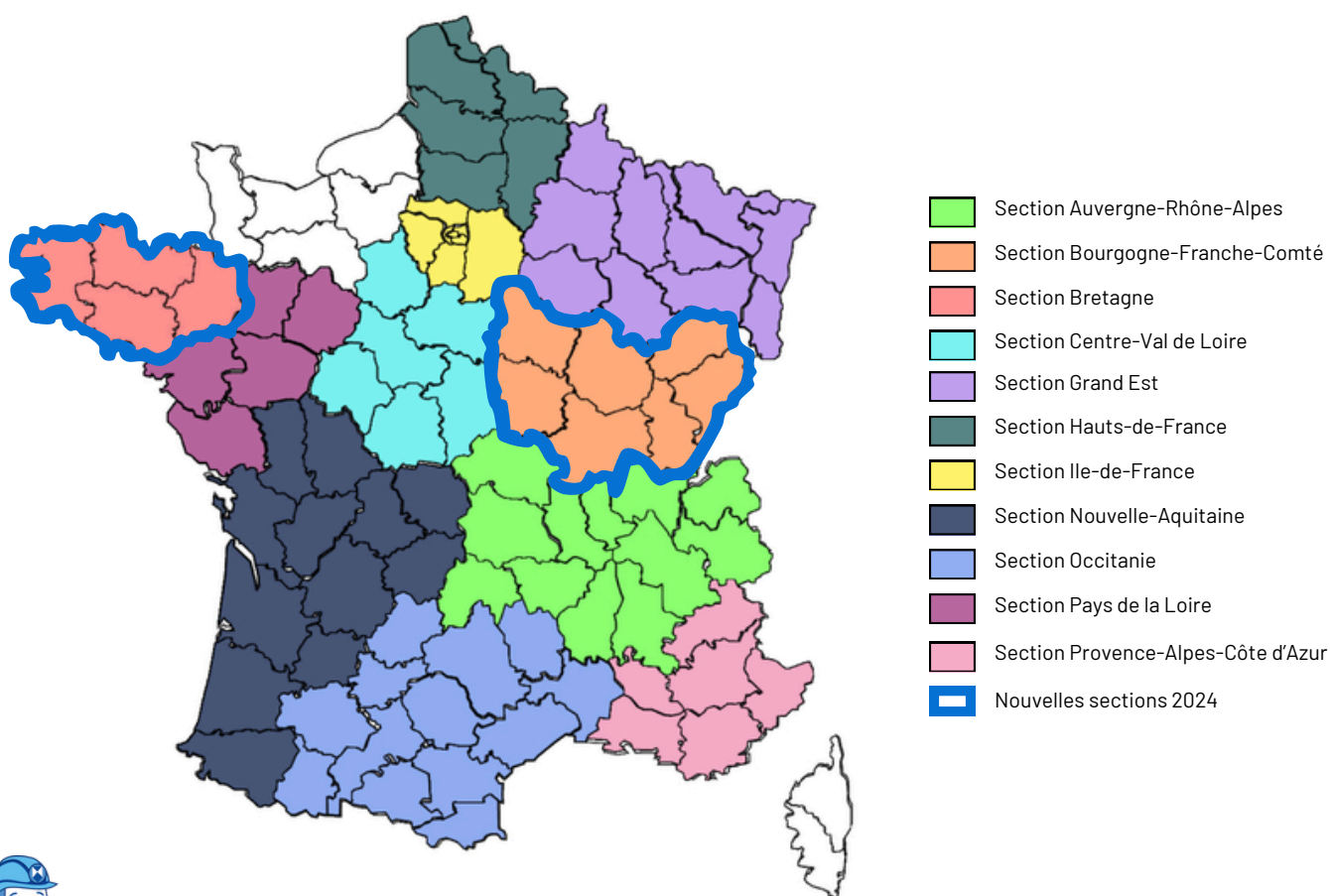




II. ACTIONS DES SECTIONS

Le Conseil national d'administration du Bouclier bleu France a voté en mai 2024 la réorganisation des sections de l'association, afin de simplifier la gestion administrative et de s'adapter au schéma directeur de l'organisation de réponse à l'urgence (ORU).

- La section Atlantique devient la section **Nouvelle-Aquitaine** en intégrant le Limousin,
- La section Pygarned devient la section **Occitanie** avec l'intégration de la section Tarn-Aveyron,
- La section **PACA** s'agrandit avec l'entrée du Vaucluse,
- La section Bassin du Rhône devient la section **Auvergne-Rhône-Alpes** en intégrant tous les départements concernés.



Carte des sections locales du Bouclier bleu France



L'année 2024 a été marquée par la création de deux nouvelles sections du BbF :

- La section **Bourgogne-Franche-Comté**, pilotée par Muriel Joyeux et Emilie Picard,
- La section **Bretagne** pilotée par Magalie Troy et Anne Belaud-de-Saulce,

Nous les remercions pour leur investissement ainsi que les membres de ces deux sections à qui nous souhaitons la bienvenue dans la grande équipe du BbF, désormais forte de 11 sections.



SECTION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Responsable de section : Bernard Gateau

section-aura@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- 25-28 septembre 2024 : les sections Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté ont tenu un stand BbF, une borne "Engagement" et ont participé à la conférence tripartite sur le stand DGSCGC ainsi qu'à la conférence "Patrimoine" de la FNSPF, au congrès national des sapeurs-pompiers à Mâcon.
- Création du LinkedIn de la section AuRA.
- Flyers, mise en œuvre d'un kit communication.



Rencontres interprofessionnelles

- 4 juillet 2024 : stand BbF aux rencontres interprofessionnelles du livre chez Auvergne-Rhône-Alpes Livre et lecture, à Lyon.
- 10-11 octobre 2024 : journées "Les limites de la restauration" au musée de Grenoble.
- 25-28 septembre 2024 : rencontre avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF), la DGSCGC et la MISSA du ministère de la Culture dans le cadre du congrès national des sapeurs-pompiers à Mâcon.

Activités internes à la section

- Création d'une lettre d'information trimestrielle, mails de diffusion d'informations spécifiques.



Formation PSBC

- 11 décembre 2024 : webinaire "L'apport des SDIS dans l'écriture des PSBC".

Exercice PSBC

- 4 décembre 2024 : exercice PSBC au musée-château d'Annecy en tant qu'observateur.



Conférence au congrès de Mâcon



Stand BbF au congrès de Mâcon



Exercice PSBC au musée-château d'Annecy

© Bouclier bleu France

© Bouclier bleu France

© Bouclier bleu France



SECTION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Délégués de section : Muriel Joyeux et Emilie Picard section-bfc@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- 21-22 septembre 2024 : stand de présentation du BbF au musée de la Loire pour les Journées Européennes du Patrimoine (JEP).
- 25-28 septembre 2024 : les sections Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté ont tenu un stand au congrès national des sapeurs-pompiers à Mâcon.



Exercice incendie au musée de la Loire



Exercice PSBC

- 22 octobre 2024 : exercice incendie au musée de la Loire à Cosne-Cours-sur-Loire, en partenariat avec les sapeurs-pompiers de la Nièvre (SDIS 58), organisé avec l'aide de la section Bourgogne-Franche-Comté. Cet exercice avait pour but de tester le PSBC du musée. L'intégralité des œuvres prioritaires choisies pour l'exercice ont été évacuées. Une belle collaboration entre les différentes professions pour la protection du patrimoine.



Evacuation des œuvres au musée de la Loire



Activités internes à la section

- Début septembre : création d'une newsletter.
- Renforcement de la section : 20 adhérents, dont 2 nouveaux adhérents individuels et 1 adhérent institutionnel.
- Création d'un réseau de référents départementaux afin de démultiplier les actions de la section au niveau départemental.
- Acquisition de flyers (800) et de 2 kits de communication (Autun et Cosne-Cours-sur-Loire)

Rencontres interprofessionnelles

- Opération de communication auprès des institutions de la Bourgogne-Franche-Comté : présentation de la section à la DRAC.



SECTION BRETAGNE

Délégués de section : Magalie Troy, Eric Morin
et Anne Belaud-de-Saulce

section-bretagne@bouclier-bleu.fr



Rencontres interprofessionnelles

- Juin 2024 :
 - Rencontre plan d'urgence en Ille-et-Vilaine, en collaboration avec le SDIS 35 (Ille-et-Vilaine) et les Archives Départementales de Rennes.
 - Rencontre avec le groupe PROPEO, présentation du BbF en binôme avec Cindy Sartre (délégation Pays de la Loire) au musée Mathurin Méheut à Lamballe-Armor.
- Juillet 2024 : rencontre des codélégués au PEPAC Grand Ouest. Élaboration des projets d'actions pour les mois à venir : rencontre des SDIS Bretagne, organisation de réunions et de journées d'études.
- Septembre 2024 : rencontre avec le SDIS 56 (Morbihan) en visio.
- Décembre 2024 : rencontre avec le SDIS 29 (Finistère).



Intervention de Magali Troy aux AD



Intervention de Magali Troy à Propeo



Exercice PSBC

- 16 octobre 2024 : exercice PSBC à la cathédrale de Rennes, organisé par le SDIS 35.
- 8 novembre 2024 : RETEX de l'exercice de la cathédrale de Rennes, au SDIS 35.



Exercice PSBC à la cathédrale de Rennes



SECTION CENTRE-VAL DE LOIRE

Délégués de section : Stéphanie Barioz,
William Trouvé, Pascal Vasseur

section-cvl@bouclier-bleu.fr



Organisation d'un séminaire professionnel

- 25 juin 2024, Angers : Journée d'échange "Prévenir les risques sur le patrimoine des institutions culturelles", organisée conjointement avec la section Pays de la Loire, la DRAC Pays de la Loire et les musées d'Angers.
- 5 novembre 2024 : première réunion de section.



Organisation de la réponse à l'urgence (ORU)

- Mise en place de l'ORU à l'échelle de la section.



Affiche journée d'échange



SECTION GRAND EST

Responsable de section : Marion Wendling

section-ge@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- Création d'un camion BbF en bois pour des futures rencontres avec le public (type Journées Européennes du Patrimoine).



Formation

- 13 décembre 2024 : atelier "cartographier un sinistre" animé par Sophie Vauthier, régisseur au Centre de Conservation et d'Étude d'Alsace / Archéologie Alsace et bénévole au sein du Bouclier bleu France.



Activités internes à la section

- Réunion de section et visite des locaux des institutions.
- Participation à la soirée de présentation du PSBC du Château des Rohan de Saverne.

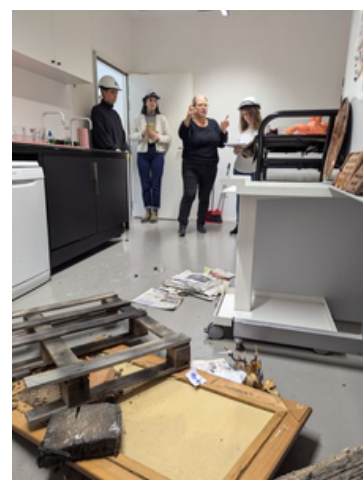


Organisation de la réponse à l'urgence (ORU)

- Rédaction d'une liste de matériel d'urgence disponible pour les interventions du BbF et début de conception de ce kit (don de la Cité du Train).



Camion BbF en conception



Atelier "cartographier un sinistre"



SECTION HAUTS-DE-FRANCE

Délégués de section : Christophe Cattelet,
Marion Herbaux et Claude Steen-Guélen

section-hdf@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- 6 avril 2024 : invitation du BbF au musée de l'Hospice Comtesse de Lille dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA). L'objectif était de sensibiliser et d'informer le grand public à la fragilité du patrimoine ; de susciter, favoriser et promouvoir les actions de prévention et d'intervention d'urgence.
- 14 septembre 2024 :
 - JEP au Centre Historique Minier de Lewarde,
 - JEP avec atelier, animé par la Direction de la culture avec le SDIS 60 (Oise) à l'abbaye Notre-Dame d'Ourscamp.
- 16 novembre 2024 : participation du Salon du Livre au Touquet où la section Hauts-de-France a présenté le BbF, la section, suivi de temps d'échanges.



JEMA 2024

© Bouclier bleu France



Stand BbF Salon du Livre du Touquet

© Bouclier bleu France



Rencontres interprofessionnelles

- 16 avril 2024 : présentation du BbF et de la section à l'AG de Musenor, section fédérée de l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France (AGCCPF), rencontre avec le réseau Proscitec et l'antenne locale de l'AFROA au Centre de Conservation du Louvre à Liévin.
- 18 avril 2024 : création d'une [newsletter](#).
- 14 juin 2024 : journée de rencontre des membres, ouverte aux professionnels de la culture et des services de secours, au musée de l'Hospice Comtesse de Lille.



Formations ORU

- 14-18 octobre 2024 : formation de quatre équipiers pour la réserve opérationnelle du BbF, à Paris.
- 18-22 novembre 2024 : Trois adhérents de la section Hauts de France ont été formés en tant que Responsables Opérationnels (ROP).



SECTION ILE-DE-FRANCE

Responsable de section : Véronique Declercq

section-idf@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- 25-26 juin 2024 : stand BbF tenu lors de la journée d'étude de l'Association Française des Régisseurs d'Œuvres d'Art (AFROA) au musée d'Orsay.
- 21-22 septembre 2024 : la section Ile-de-France a présenté les actions du BbF au musée de Cluny lors des Journées Européennes du Patrimoine.
- Reprise du "jeu plateau" en groupe de travail, avec une version enfant et une version adulte.
- 4 décembre 2024 : stand au Salon des Maires de France.



Exercices PSBC

- 26 juin 2024 : exercice PSBC à la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris avec la BSPP. Deux volontaires de la section Ile-de-France ont participé en tant qu'observateurs.
- Novembre 2024 : exercice incendie au musée de l'Ordre de la Libération. Sept volontaires ont participé à l'exercice aux côtés de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP).
- 20 novembre 2024 : exercice PSBC à la cathédrale Saint-Louis de Versailles. Les bénévoles du BbF ont pris en charge les objets évacués par les pompiers.
- Exercice au musée Jean Calvin.



Activités internes à la section

- Mise en place de rencontres adhérents (janvier, juillet, décembre).
- 6 juin 2024 : en lien avec le Bureau, organisation de la journée d'étude "Intervenir en temps de crise" au musée de l'Homme.



Organisation de la Réponse à l'Urgence (ORU)

- Début du groupe de travail ORU : liste partenaire, liste matériel (achat du matériel pour la formation équipier rangé avec la section et inventorié pour un stockage pour l'ORU).



Stand BbF journée d'étude de l'AFROA 2024



JEP 2024 au musée de Cluny



Exercice PSBC bibliothèque Sainte-Geneviève



SECTION NOUVELLE-AQUITAINE

Responsable de section : Rebeca Zea

section-na@bouclier-bleu.fr



Exercice PSBC

- 29 janvier 2024 : exercice incendie à la bibliothèque Mériadeck à Bordeaux. Les neuf bénévoles du BbF ont soutenu les différentes actions entreprises et ont veillé au bon déroulement de l'exercice dans les zones de repli et de traitement.

Formation

- 4 octobre 2024 : formation "Manipulation des objets sinistrés : arts du feu (céramique/verre, métaux archéologiques et composites)" organisée par la section Nouvelle-Aquitaine au Centre de Conservation et d'Étude (CCE) de Poitiers.

Lors de cette journée, les douze participants ont été formés à :

- Comprendre les caractéristiques et vulnérabilités de ces matériaux,
- Identifier les altérations dues aux sinistres (effondrement, feu, eau),
- Apprendre les bonnes pratiques de manipulation et d'évacuation des objets.



Rencontres interprofessionnelles

- 20 juin 2024 : la section a été conviée par le SDIS 40 (Landes) à la présentation du plan ETARE/PSBC de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste d'Aire sur l'Adour dans les Landes.
- 13 décembre 2024 : projection du film "Le Serment de Cyriaque" à l'Académie de Bordeaux, suivie d'un "Dîner de l'amitié", sur le modèle d'une auberge espagnole. Création du Livre de doléances.
- Présentation de la section à l'Association des personnels scientifiques des musées de Nouvelle-Aquitaine avec la FFCR.
- Conférence sur "L'Adaptation au changement climatique et résilience du patrimoine culturel face aux risques majeurs" à l'Hôtel des sociétés savantes de Bordeaux.

Activités internes à la section

- Réunions : 4 de section et 12 de référents (en présentiel et par visioconférence).
- Parole des membres : 2 conférences en interne.
- Communication : flash information hebdomadaire, Web et réseaux sociaux.
- Démission de la déléguée de section en octobre, son mandat a pris fin à la fin décembre.



Zone de traitement bibliothèque Mériadeck

© Bouclier bleu France



Manipulations lors de la formation à Poitiers

© Bouclier bleu France



Présentation du PSBC

© Bouclier bleu France



SECTION OCCITANIE

Délégués de section : Anne-Sophie Gagnal
et Claire Leger

section-occitanie@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- 22 septembre 2024 : stand BbF à la caserne Jacques-Vion à Toulouse pour les JEP.
- 19 novembre 2024 : les journalistes de France 3 Occitanie ont documenté la formation des ROP 2024, pour les actualités de la section Tarn.



Exercice PSBC

- 14 février 2024 : visite de la cathédrale de Montpellier par les pompiers de la caserne Montaubert, organisée par la DRAC et le SDIS 34 (Hérault). Découverte du matériel pour la protection des oeuvres sur place. Le BbF a été associé comme potentiel relais en cas d'intervention.
- 16 octobre 2024 : exercice PSBC au musée des Amériques à Auch, organisé par le musée et le SDIS 32 (Gers). L'objectif était de tester les procédures, évaluer les choix de matériel, valider / améliorer le PSBC pour le musée et le SDIS 32. Le BbF était présent pour accompagner le musée dans l'observation des procédures et leur validation ou amélioration. Dans l'après-midi, présentation du SRU lors de la table ronde organisée par le musée.
- 13 novembre 2024 : exercice avec Occitanie Livre et Lecture à Béziers, suite à la formation donnée par la cellule formation du BbF.
- 18 novembre 2024 : formation pour Occitanie musée avec la cellule de formation du BbF.



Cathédrale de Montpellier



Exercice à Auch



Rencontres interprofessionnelles

- 26 juin 2024 : organisation d'une rencontre "PSBC : quel matériel ?!" et d'un mini GT sur le matériel à acquérir et une liste des prestataires dans la région pour l'ORU.
- 26-27 septembre 2024 : projections du film "Le Serment de Cyriaque", à Toulouse et Montpellier, en présence de H. Saad, S. Abdulac, F. Meyer et S. Blétry-Forestier.
- 5 décembre 2024 : rencontre avec le pôle patrimoine et architecture de la DRAC Occitanie.



Affiche de la rencontre



SECTION PAYS DE LA LOIRE

Délégués de section : Joanne Kuhn, Marion Girard
et Cindy Sartre

section-pdl@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- 21 septembre : tenue d'un stand BbF pour les JEP à Angers.



Exercices PSBC

- 18 juin : manipulation de la tapisserie de l'Apocalypse au château d'Angers avec le SDIS 49 (Maine-et-Loire),
- 26 septembre : observation de l'exercice à la médiathèque Jacques Demy à Nantes avec le SDIS 44 (Loire-Atlantique),
- 9 et 29 novembre : observation et participation aux exercices de commandement du SDIS 49 au musée Jean Lurçat à Angers.



Présentation du BbF et de la section locale aux professionnels du patrimoine

- 13 février : présentation à la DRAC Pays de la Loire (réunion plénière),
- 28 juin : présentation à la rencontre de l'association ProPeo (Professionnels du Patrimoine écrit de l'ouest) au musée Mathurin Méheut à Lamballe.

Organisation d'un séminaire professionnel

- 25 juin 2024 : journée d'échange "Prévenir les risques sur le patrimoine des institutions culturelles", organisée conjointement avec la section locale Centre-Val de Loire, la DRAC Pays de la Loire et les musées d'Angers, à Angers.

Echanges sur la mise en place des PSBC : comment les élaborer ? Comment les adapter au type de patrimoine concerné ou aux bâtiments dans lesquels les biens culturels sont conservés ? Quels acteurs devons-nous solliciter ? Autant de questions qui ont été abordées dans les différentes tables rondes proposées au cours de la journée.

Création de groupes de travail

- **Mémoire des sinistres en Pays de la Loire** (coordination : Manon Beulay)
- **Matériel et prestataires locaux en cas d'urgence** (coordination : Eglantine Sadoun)



Stand BbF pour les JEP à Angers



Tapisserie de l'Apocalypse



Affiche journée d'échange



SECTION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Responsable de section : Jacques Rebière

section-paca@bouclier-bleu.fr



Conférence

- 25 septembre 2024 : conférence de Jacques Rebière, président de LC2R-Draguignan et délégué de la section PACA du BbF dans le cadre de l'exposition itinérante "L'art de protéger : 1954-2024" au musée de l'Artillerie à Draguignan, du 14 juillet au 30 septembre 2024.



Exposition de la DELPAT au musée de l'artillerie de Draguignan



Rencontres interprofessionnelles

- Réunion des membres au musée des Beaux-Arts de Draguignan.
- 17 octobre 2024 : Visite "cohésion / rencontre des membres" au musée d'Anthropologie de Monaco lors de Lascaux 3.



Visite musée d'Anthropologie de Monaco



Projection du film "Le Serment de Cyriaque" au musée des Beaux-Arts de Draguignan



Conférence sur les 70 ans de la convention de La Haye

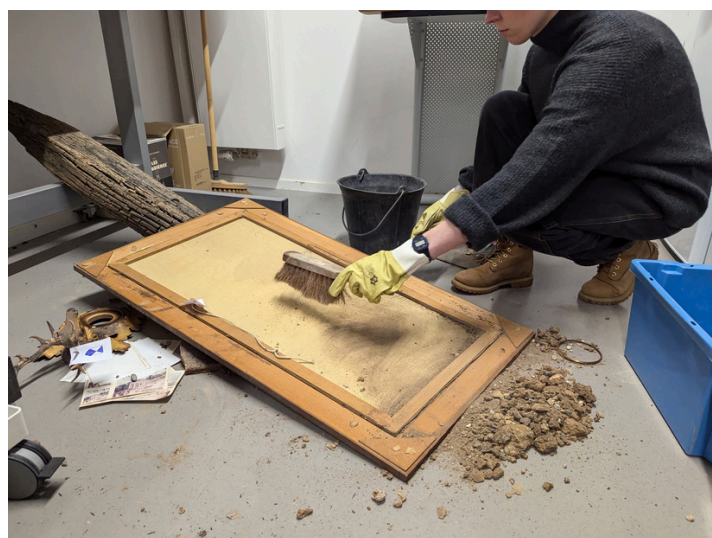
© Bouclier bleu France

© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France

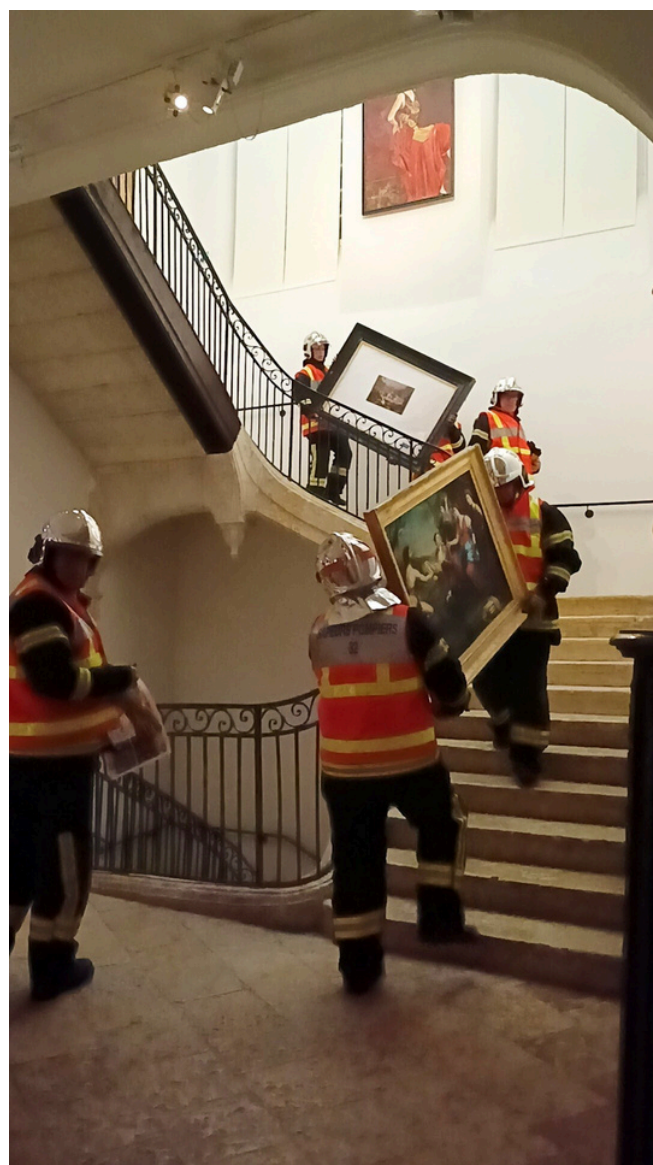
Section Bourgogne-Franche-Comté - exercice incendie au musée de la Loire à Cosne-Cours-sur-Loire



Section Grand Est - atelier cartographier un sinistre



Section Pays de la Loire - Journée d'échange "Prévenir les risques sur le patrimoine des institutions culturelles" à Angers



© Bouclier bleu France

Section Occitanie - exercice PSBC au musée des Amériques à Auch

III. MISSIONS



1. FORMER

les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en cas de crise

Former les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en temps de crise, via la formation ou des exercices. Lors de ces formations, les sujets abordés sont l'analyse de risques ; la prévention et la prévision ; la réduction de la vulnérabilité ; l'accompagnement à la réalisation de PSBC ; la formation aux premiers gestes d'urgence ainsi que la gestion de crise.

FORMATIONS EXTERNES

EN 2024

192

PERSONNES FORMÉES

9

FORMATIONS

7

FORMATEURS

23,5

JOURS

9

COMMANDITAIRES

142

HEURES

- **Sujets des formations :**
 - Rédaction du PSBC et suivi, mise en oeuvre : 6 séances
 - Sensibilisation au PSBC, mutualisation et premiers gestes : 3 séances
- **192 personnes** ont été formées en 2024, contre 107 en 2023 :
 - 21 archives
 - 47 musées
 - 109 bibliothèques
 - 15 Monuments historiques (préfecture)
 - 3 mixtes : archives, musées, bibliothèques
- **23,5 jours** de formation ont été dispensés en 2024, contre 14,5 en 2023 :
 - 3 formations à distance
 - 5 en présentiel
 - 1 en hybride
- **9 commanditaires :**
 - Ministère de la Culture : Service du Livre et de la Lecture (pour Bibliothèque Municipale Classée)
 - 1 Préfecture (Centre-Val de Loire)
 - 1 Agence du livre (Occitanie Livre et Lecture)
 - Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Occitanie
 - 3 communes : Saint-Dié-des-Vosges, Chambéry, Paris
 - Office de Coopération et d'Information Muséales (OCIM)
 - Bibliothèque du Conseil d'Etat





1. FORMER

les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en cas de crise

FORMATIONS INTERNES

Cycle de formation DELPAT



Débuté en 2023, le **cycle de formation DELPAT** (Délégation au patrimoine de l'armée de terre) s'est poursuivi avec 4 webinaires qui ont porté sur :

- L'instrumentalisation du patrimoine culturel comme outil d'influence,
- La coopération civilo-militaire en matière de protection des biens culturels,
- L'évacuation d'urgence et l'identification de refuges/lieux de repli,
- L'utilisation des nouvelles technologies dans la protection du patrimoine en zone de conflit armé.

Ces formations, ainsi que les précédentes qui ont porté sur l'histoire de la protection du patrimoine en temps de guerre (la prise en compte du patrimoine dans le cadre des opérations militaires, la convention de la Haye, Rose Valland), sont disponibles pour les membres, via le site internet.

Stage PROTPAT

Du 25 au 29 novembre 2024, 5 membres du Bouclier bleu France ont participé au stage organisé à Paris par la cellule "Protection du patrimoine en temps de crise" de la DELPAT sur le protection opérationnelle du patrimoine en temps de guerre, en compagnie de militaires et de sapeurs-pompiers sensibles à la protection des biens culturels. Le BbF a aussi participé à la formation et a présenté les actions du BbF à l'ensemble des stagiaires.

Ce stage avait pour but de former les militaires et leurs partenaires sur les moyens de protection du patrimoine en cas de crise. Différents sujets ont été abordés :

- Le volet juridique international de la protection,
- L'identification de bâtiments culturels,
- Les organismes compétents pouvant venir en appui,

Des retours d'expérience ont été partagés par différents acteurs, au Liban ou en Ukraine.

Les stagiaires ont assisté à :

- Une simulation d'évacuation du musée de l'Ordre de la Libération par les sapeurs-pompiers de Paris,
- Un exercice comprenant l'utilisation de drone et une démonstration de tachéomètre réalisée par les archéologues de l'INRAP et de l'Oise.

Enfin, une simulation stratégique permettant aux stagiaires civils et militaires de mettre en application les principes de protection du patrimoine en contexte de conflits armés a été organisée.



Exercice COS au musée de l'Ordre de la Libération

© Bouclier bleu France



2. INFORMER

pour prévenir et anticiper les sinistres dans les établissements patrimoniaux

- Mise à disposition de ressources documentaires,
- Organisation de colloques et partenariats autour de différentes manifestations culturelles,
- Participation au développement de la culture des risques chez les publics scolaires ou futurs professionnels, participation aux JEP.

JOURNÉE D'ÉTUDES

INTERVENIR EN TEMPS DE CRISE !

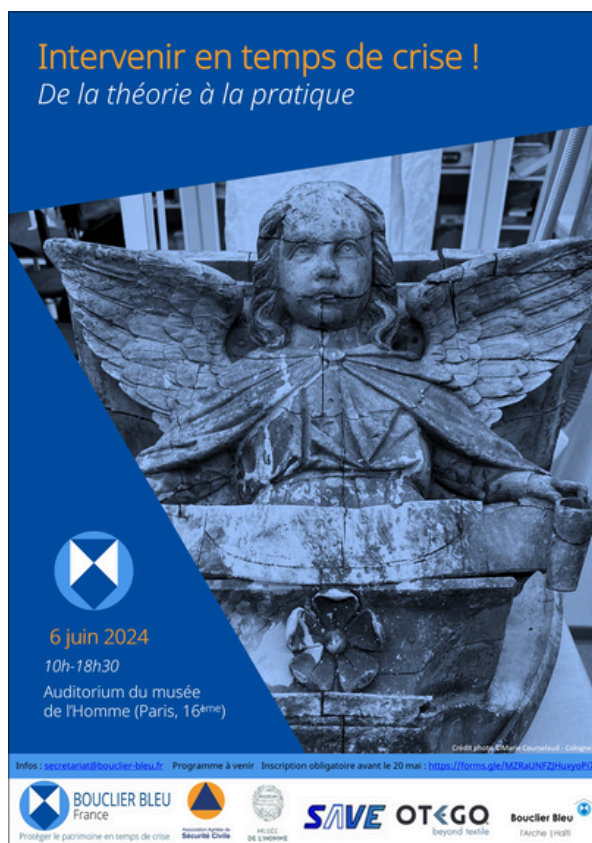
De la théorie à la pratique

Le 6 juin 2024, année des 70 ans de la Convention de La Haye, le BbF a organisé une journée d'étude "Intervenir en temps de crise ! De la théorie à la pratique" qui a porté sur la réalisation d'exercices de crises.

La journée d'étude a eu pour objectif de partager des connaissances méthodologiques sur la mise en œuvre d'exercices ainsi que d'en définir les enjeux, notamment humains, car ces derniers sont souvent sous-estimés. Les retours d'expériences en ont également été un élément clé, car ils ont abordé de nombreuses problématiques et ont montré la diversité des solutions qui sont à notre portée, en sortant aussi de la perspective française pour l'élargir à celle de l'Europe et du Moyen-Orient.

La journée d'études a rassemblé 267 participants, 80 personnes en présentiel et 187 en visio. Elle a été possible par des mécénats d'OTEGO, de SAVE et d'un don de l'Arche.

L'intégralité de la journée est disponible en ligne, tout comme le dossier documentaire des interventions.



© Bouclier bleu France





2. INFORMER

pour prévenir et anticiper les sinistres dans les établissements patrimoniaux

PROJECTIONS

THE OATH OF CYRIAC

Le Serment de Cyriaque

Dans le cadre des 70 ans de la Convention de La Haye, le Bouclier bleu France a organisé plusieurs projections du film d'Olivier Bourgeois "The Oath of Cyriac", dont le BbF est partenaire.

"Alors que la guerre fait rage autour d'eux, un petit groupe d'archéologues, de conservateurs de musée et de gardiens luttent pour préserver les collections monumentales d'antiquités du Musée national d'Alep pendant le conflit syrien."

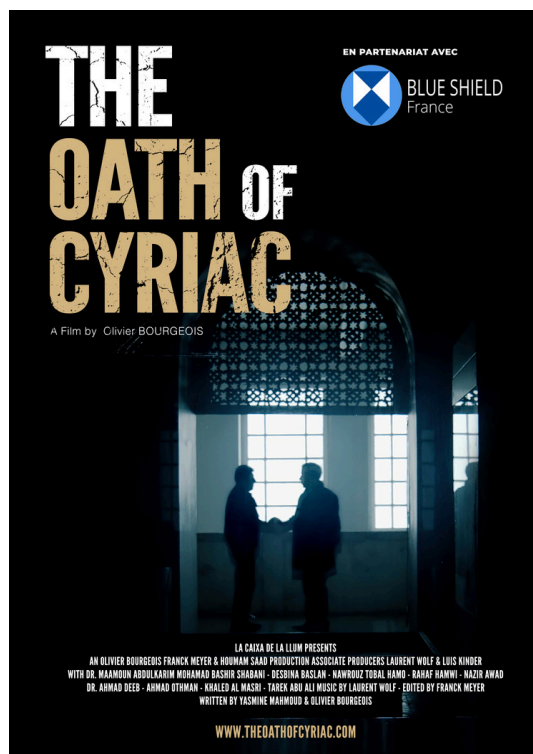
Le film a été diffusé pour la première fois en France au C2RMF et dans le cadre de l'exposition "L'Art de protéger" de la DELPAT, le 23 septembre 2024.

Le film a ensuite été diffusé en section :

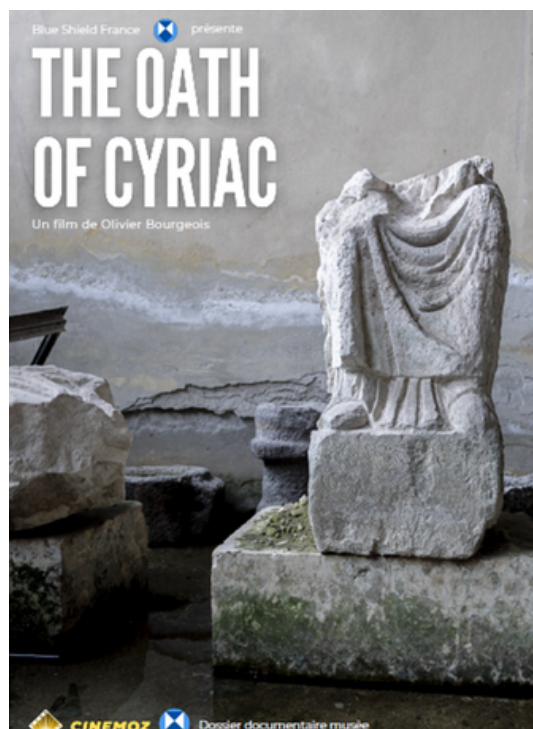
- Musée de la Résistance et de la Déportation de Toulouse, le 26 septembre 2024,
- Université Paul Valéry, Montpellier, le 27 septembre 2024,
- Académie de Bordeaux, le 13 décembre 2024.
- Institut National du Patrimoine, Paris, le 28 novembre 2024.

Chaque séance a été suivie d'un échange avec des experts de la protection du patrimoine en temps de crise.

La diffusion se poursuit en 2025 sur l'ensemble du territoire par l'intermédiaire des sections locales.



© Bouclier bleu France





2. INFORMER

pour prévenir et anticiper les sinistres dans les établissements patrimoniaux

RESSOURCES PUBLIÉES

INTERNES BBF

- **Code de bonne conduite du bénévole Bouclier bleu** (décembre 2024)
- **Enquête AFPCNT-BbF "Patrimoine culturel et risque majeur"** (octobre 2024)
- **Nouvelle plaquette de présentation BbF** (octobre 2024)
- **Dossier documentaire de la Journée d'études "Intervenir en temps de crise"** (juin 2024)
- **Rapport moral d'activité 2023** (mai 2024)
- **Statuts actualisés** (avril 2024)
- **Lettre info** (mars 2024)

EXTERNES BBF

- **Guide MC-C2RMF "Exercices en milieu patrimonial"** (novembre 2024)
- **DELPAT, 30 ans au service du patrimoine de l'armée de terre**, Ministère des Armées (octobre 2024)
- **Recommandations ICOM pour la surveillance climatique dans les musées** (septembre 2024)
- **Podcast "Les urgentistes du Patrimoine"** (juillet 2024)
- **Rapport CRF sur la résilience de la société française** (février 2024)





© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics
en mutualisant les forces et les compétences

- Collaboration transversale avec le monde associatif (Croix-Rouge, Protection civile) et les services de secours,
- Participation aux groupes de travail sur la protection du patrimoine : enquête nationale AFPCNT, programme européen Proculther (DGSCGC),
- En favorisant la prise en compte du patrimoine culturel dans les démarches nationales pour la réduction des risques (PCS et PAPI, AFPCNT),
- Travail avec les élus et services de l'Etat (DRAC).

PARTICIPATION AUX COLLOQUES SÉMINAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

- **Célébration des 70 ans de la Convention de La Haye** (Pays-Bas), mai 2024, rep. F. Collanges
- **Séminaire "70 ans de la convention de La Haye"** organisé par le Ministère de la Culture au C2RMF, mai 2024, rep. M. Courselaud
- **Beauvau de la Sécurité Civile**, juin 2024, rep. M. Courselaud
- **Cultural Heritage and Security - UNESCO** (Riga, Lituanie), octobre 2024, rep. C. Leger
- **Séminaire Inter-SDIS Blois**, novembre 2024, rep. C. Haumont et C. Leger
- **Journée de la Sécurité Civile**, siège de la Croix-Rouge française, novembre 2024, rep. H. de Mégille
- **Biens culturels en conflits** : enjeux patrimoniaux et juridiques, Poitiers, novembre 2024, rep. M. Courselaud
- **ICOM EU Tbilissi (Géorgie)**, novembre 2024, rep. C. Leger
- **Innovation against trafficking of cultural goods** CERIS Bruxelles, décembre 2024, rep. F. Collanges



© SDIS 41

ÉVÈNEMENT - SÉMINAIRE PATRIMOINE - 13-14-11-24



© Université Poitiers



© Icom Europe



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics
en mutualisant les forces et les compétences

PARTICIPATION EN TANT QU'INSTANCE CONSULTATIVE

Commission nationale Mixte Inondation (CMI)

Représentante : **Perrine Morellet**

La CMI est un lieu de dialogue et d'échange entre les différents acteurs concernés par la prévention des inondations et les liens avec la gestion de l'eau, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. La CMI a notamment pour mission d'examiner les dossiers candidats à la labellisation "PAPI" (Programme d'Actions de Prévention des Inondations), au regard des exigences du cahier des charges national et des objectifs de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation. Le dispositif PAPI a été lancé en 2002 et a pour but de mettre en œuvre la politique globale des inondations pensée à l'échelle d'un bassin de risque, en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Depuis 2015, le BbF participe aux réunions annuelles de la CMI en qualité de représentant de la société civile et en tant qu'acteur de la gestion des risques. Il se tient ainsi informé des évolutions législatives dans le secteur de la prévention des risques inondations et du suivi des projets en cours dans les bassins hydrographiques, tout en promouvant la protection du patrimoine dans le cadre des PAPI.

PARTICIPATION AU PROGRAMME EUROPÉEN PROCULTHER

Représentantes : **Marie Courselaud (C2RMF/BbF) / Juliette Rémy (C2RMF) - pilotage DGSCGC/Ministère de l'Intérieur**



PROCULTHER
PROTECTING CULTURAL HERITAGE
FROM THE CONSEQUENCES OF DISASTERS

Le programme européen PROCULTHER (*Protecting Cultural Heritage from Consequences of Disaster*) a été créé en 2019 et vise à contribuer au développement de règles européennes communes, de procédures partagées et de normes opérationnelles pour améliorer la sauvegarde du patrimoine culturel menacé par des catastrophes en favorisant une coopération structurée entre les acteurs du patrimoine culturel et de la protection civile aux niveaux local, national et européen.

En 2024, le BbF a participé à une réunion en visio-conférence ainsi qu'au conseil scientifique du Technical Bulletin. Le BbF a également publié un article en collaboration avec la DELPAT.

Les Technical Bulletin sont [disponibles sur le site ProCultHer](#).



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics
en mutualisant les forces et les compétences

CONVENTIONS ET PARTENARIATS 2024

Convention nationale d'assistance technique avec la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (Ministère de l'Intérieur)



Association Agréée de
Sécurité Civile

L'association du Bouclier bleu France a obtenu en 2023 **l'agrément de sécurité civile** de type "A", pour l'Organisation de la Réponse à l'Urgence (ORU). Elle a ainsi rejoint le réseau des 15 associations agréées de sécurité civile qui concourent, par l'engagement de leurs bénévoles, à la réalisation d'opérations de secours et de soutien aux populations. L'agrément national de sécurité civile du BbF a été renouvelé en 2024.

La convention nationale d'assistance technique, signée le 29 février 2024, entre la DGSCGC et le BbF permet **d'encadrer les interventions de l'ORU**, dans le cas d'une sollicitation par le centre opérationnel de gestion interministériel des crises (COGIC) ou les représentants de l'Etat sur les territoires en leur qualité de directeur des opérations de secours.

Convention d'entraide opérationnelle avec le SDIS 60 - Département de l'Oise et le SDIS 41 - Département du Loir-et-Cher



Le 25 janvier et le 13 novembre 2024, le BbF et les **SDIS 60 et SDIS 41** ont signé des **conventions d'entraide opérationnelle** d'une durée de 5 ans.

Le BbF assure une **aide technique sur les opérations de grandes envergures concernant la protection des biens culturels qui relèvent du SDIS**, ainsi que du centre opérationnel départemental (COD) relevant de la préfecture : conseils, expertises, évaluation et renforcement capacitaire. Le BbF peut également intervenir aux côtés du SDIS pour sensibiliser et former élus et acteurs de la sécurité civile ou du patrimoine, ainsi que participer à des exercices ou des manœuvres.



© Bouclier bleu France



Signature avec la DGSCGC



© SDIS 60

Signature avec le SDIS 60



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics
en mutualisant les forces et les compétences

CONVENTIONS ET PARTENARIATS 2024

Convention nationale avec la Croix-Rouge française



La **Croix-Rouge française** (CRf) et le BbF ont signé le 8 janvier 2024 une **convention de partenariat**, afin de s'apporter mutuellement assistance dans le cadre d'interventions sur le patrimoine culturel. Les deux associations coopèrent dans la conception et la mise en œuvre de formations, d'exercices, le déploiement d'équipiers dans le cadre des opérations de soutien aux populations, l'appui logistique et les mesures de précaution à prendre en cas de conflit armé et de catastrophe naturelle sur le territoire national et dans le cadre des opérations internationales.

Conventions locales avec la Protection Civile de l'Oise (60) et du Tarn (81)



Associations agréées de sécurité civile, la **Protection Civile de l'Oise et du Tarn** ont signé les 5 avril et 22 novembre 2024 des conventions de collaboration opérationnelle assurant une assistance mutuelle, en moyens humains et logistiques, dans le cadre d'opérations relatives à la protection des biens et du patrimoine culturel ; la mise en place de formations et d'exercices ainsi que d'actions de sensibilisation, de communication ou de promotion, relative à la sauvegarde des biens culturels.



Signature avec la Croix-Rouge française



Signature avec la Protection Civile du Tarn



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics
en mutualisant les forces et les compétences

GROUPES DE TRAVAIL ACTIFS EN 2024

Groupe de travail "Mémoire des sinistres"

Responsables : **Romana Delaporte / Magali Robert-Fretay, Jocelyne Deschaux / Manon Beulay**

Le groupe de travail "Mémoire des sinistres" a pour objectif de recenser les sinistres impactant le patrimoine culturel en France dans le but de constituer une banque d'informations permettant de tirer les leçons des sinistres passés et d'anticiper les prochains. Le groupe de travail établit un **bilan annuel et statistique**, qui permet de tirer des informations sur la tendance des sinistres en France. Le groupe de travail "Mémoire des sinistres" du BbF a été intégré à celui du Ministère de la Culture pour harmoniser les bases de données relatives à la mémoire des sinistres.

[Bilan des sinistres 2021-2022](#)

[Déclarer un sinistre via le site internet du BbF](#)

Groupe de travail "Révision des statuts"

Responsables : **Magali Robert-Fretay, Valérie Luquet, Anne-Laure Rameau, Sandra Pascalis, Mathilde Humbert**

Les statuts du Bouclier bleu France ont été revus en 2024 et approuvés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2024. Ils ont été validés lors de l'Assemblée Générale du 26 mars 2025.

Groupe de travail AFPCNT / BbF

Responsables : **Patrice Dallem, Marie Courselaud (BbF) / Virginie Perromat (AFPCNT)**

En 2024, le BbF et l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT) ont mené des actions et travaux collaboratifs liés au patrimoine culturel face aux risques majeurs. Le dialogue avec de multiples acteurs parmi les membres du BbF et de l'AFPCNT s'est aussi ouvert au-delà des réseaux d'interlocuteurs traditionnels, pour favoriser une approche systémique et tournée vers les attentes et les besoins des territoires. Le groupe de travail s'est étoffé jusqu'à bénéficier ponctuellement du concours d'agents du ministère de la Culture et d'associations telle que La Demeure historique dans le cadre de sondages auprès des propriétaires gestionnaires de biens patrimoniaux.



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics
en mutualisant les forces et les compétences

ENQUÊTE NATIONALE AFPCNT - BBF

Fruit du partenariat entre l'**Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques** (AFPCNT) et le Bouclier bleu France répondant à l'objectif gouvernemental **"Tous résilients face aux risques"**, et alignés au PNACC 3 (Plan National d'Adaptation au Changement Climatique) en cours de consultation en 2024, la première enquête nationale a été lancée début 2024.

Elle visait à **appréhender le degré de connaissance, de perception et de préparation** des propriétaires et gestionnaires publics de biens patrimoniaux face aux risques naturels et technologiques.

Les données collectées auprès d'une centaine de répondants sont présentées dans une **infographie**. Elles font état d'une part d'un réel besoin de renforcer non seulement la connaissance relative à l'ensemble des risques majeurs (des aléas aux outils existants comme georisques.gouv.fr par ex.) mais aussi le lien entre ces protagonistes et l'écosystème diversifié mobilisable en cas d'événement extrême, ceci afin de poser les conditions favorables à l'action de réduction des risques de catastrophes (information préventive, réalisation du diagnostic de vulnérabilité, formation au PSBC, etc.).

En effet, la perception des risques majeurs et des effets du changement climatique mise en parallèle avec l'estimation du sentiment de préparation pour faire face à une crise révèlent un niveau de préoccupation élevé de la part des agents ainsi qu'un souhait d'anticiper face aux risques sans être toutefois en capacité d'y répondre dans l'immédiat. Ce sentiment d'impuissance individuelle et collective à l'échelle d'un établissement s'estomperait toutefois en favorisant la montée en compétences via l'information et la formation ainsi qu'en portant à connaissance plus largement des leviers mobilisables dédiés à la prévention des risques.

Un état de l'art sur la problématique nationale "Patrimoine Culturel et Risques Majeurs" a été produit par l'AFPCNT avec la contribution du BbF sous la forme d'une **bibliographie** assortie d'une **note de synthèse** et d'un **premier lot de fiches** illustrant le patrimoine résilient face aux risques majeurs.

Source : [AFPCNT](#)





4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

- Intervention sur les sinistres dans le cadre de l'agrément de sécurité civile.
- Participation aux interventions internationales en lien avec le BSI et à la demande des États.

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION DE LA RÉPONSE À L'URGENCE (ORU)

ORU : organe opérationnel du BbF, il a vocation à **assurer l'opérationnalité sur le terrain en cas de crise**.

En situation de crise, et en fonction de la gravité de l'événement, le BbF peut participer :

- Au conseil afin d'orienter la prise de décision et d'accompagner le demandeur dans la gestion de crise (primo diagnostic, conseils pratiques, mise en contact avec le réseau de conservateurs-restaurateurs, etc.),
- A l'évaluation des dommages et pertes sur le terrain, afin de dimensionner les besoins utiles en termes de matériel et d'espace de traitement,
- Au renfort d'opérations de sauvetage sur le terrain (aide à l'évacuation et à la protection des biens culturels sinistrés ou menacés).

Directrice de la réponse à l'urgence (DRU) : **Claire Léger**



Claire Léger

Directrice de la réponse à l'urgence
sru@bouclier-bleu.fr

La DRU est l'interface entre l'administration du BbF et les services opérationnels (réserves opérationnelle du ROP et collège d'experts) en cas de crise.

SERVICE DE RÉPONSE À L'URGENCE (SRU)

Administrateur SRU (1) : **Sandra Pascalis**, membre du CNA,

Administrateur SRU (2) : **Anne-Laure Rameau**, membre du CNA.



Sandra Pascalis
Réponse à l'urgence
sru@bouclier-bleu.fr



Anne-Laure Rameau
Réponse à l'urgence
sru@bouclier-bleu.fr



4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

LES RESPONSABLES OPÉRATIONNELS (ROP)

Les ROP sont chargés de l'**astreinte téléphonique** afin de répondre au plus vite en cas de crise. En cas d'intervention, le ROP **pilote et coordonne**, sous la responsabilité du SRU, et **donne un cadre à l'intervention** (durée, moyens engagés). Le ROP est un interlocuteur clé entre les acteurs du patrimoine et les services d'urgence, garantissant une réponse rapide et efficace face aux sinistres.

FORMATIONS ROP EN 2024



ROP 2024 à Albi

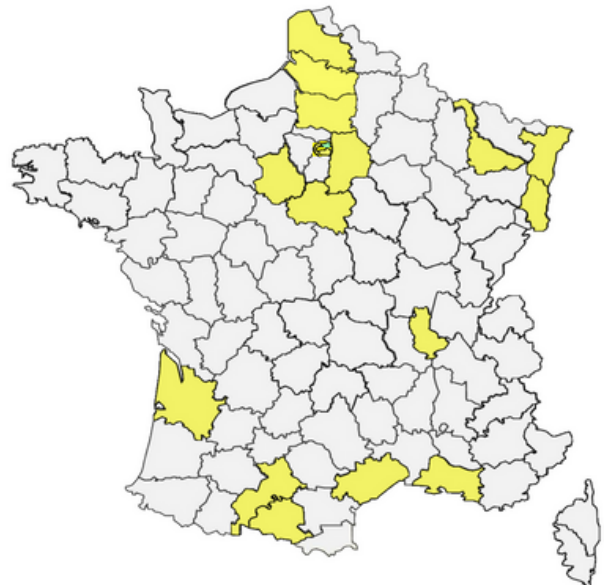
14 ROP et 2 bénévoles ont été formés par la Protection Civile du Tarn, du 18 au 22 novembre 2024 à Albi. La formation des ROP s'inspire directement du modèle des Responsables Opérationnels de la Protection Civile, tout en étant adaptée aux spécificités de la sauvegarde du patrimoine en situation de crise. Cette formation vise à doter les participants des compétences nécessaires pour coordonner les interventions d'urgence en cas de catastrophe affectant les biens culturels.

"Il faut s'imaginer dans une église ravagée par les flammes, remplie d'objets en détresse."

Les journalistes de France 3 Occitanie ont documenté la formation.

12 ROP ont également effectué un exercice sur table "Accueil téléphonique et évaluation de situation" le 13 décembre 2024, en ligne. L'objectif de cette formation, assurée par deux formateurs, était de **tester la réponse téléphonique par les ROP** en évaluant :

- La capacité d'accueil téléphonique,
- La capacité à obtenir les informations nécessaires,
- La capacité à évaluer la gravité de la situation,
- L'adéquation des procédures et des documents fournis par l'accueil téléphonique.



Localisation des ROP formés après 2024

Chaque ROP a été testé sur sa communication avec l'appelant, son écoute active, sa prise de coordonnées adaptée et sa restitution au DRU. Cette dernière étape a pour but de résumer l'appel reçu en dégagant les points majeurs et indiquant ce pour quoi le DRU doit être informé : accorder des moyens supplémentaires, être au courant d'incidents à enjeux politique, etc.



4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE (RESOP)

La réserve opérationnelle est constituée des intervenants mobilisables sur site, les **réservistes volontaires**. Ce sont des **professionnels qualifiés en sauvegarde du patrimoine culturel en cas de crise**.

FORMATION DES PREMIERS ÉQUIPIERS

Du 14 au 18 octobre 2024, **les premiers équipiers de la réserve opérationnelle** ont été formés. Les **28 équipiers** présentaient des profils variés (régisseur, conservateur-restaurateur, sapeur-pompier, DELPAT, étudiant). Cette variété de profils fait la richesse des équipiers au sein de l'association.

L'enjeu de cette première formation a été de dupliquer un modèle déjà existant au sein de la Protection Civile, tout en l'adaptant à la spécificité de la sauvegarde du patrimoine. Particularité du BbF, cette formation doit être dispensée à des professionnels de tout horizon, aux spécialités aussi diverses que le champ culturel est varié. Ils ont été formés par 10 formateurs, pour la plupart bénévoles, venant de France, du Luxembourg et de Suisse. La Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) a assuré le support logistique en mettant à disposition des locaux pour la formation, dans sa caserne à Clichy.



© Bouclier bleu France

Équipiers opérationnels 2024 devant la berce de sauvegarde patrimoniale de la BSPP

La formation a alterné entre cours théoriques, ateliers et jeux de rôle. A l'issue de la formation, les équipiers sont aptes à exécuter toutes les tâches liées aux différents postes de traitement d'une chaîne opératoire, et ce, quelles que soient les caractéristiques des objets à traiter (typologie, degrés de dégradations, degrés de fragilité, etc.) et à s'intégrer dans une chaîne de sauvetage opérationnel.



4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

MATÉRIEL

A l'issue des formations ROP et équipier, chaque participant s'est vu remettre un trousseau comprenant vêtements, sac avec équipement spécifique (casque, mètre, gourde, thermohygromètre, cutter, mètre laser, matériel de papeterie, rubalise, casque antibruit), chasubles.

Ce matériel a pu être acquis grâce à la subvention du ministère de la Culture. Du matériel d'intervention a été acquis grâce au financement par subvention du ministère de l'Intérieur.



ORGANISATION DE L'ASTREINTE

7H-21H

09 80 80 15 15 - MENU 2

La ligne d'appel est ouverte de 7h à 21h.

La structuration de l'astreinte a continué en 2024. Les retours d'expérience (RETEX) systématiques sont un archivage précieux de cette organisation. Ces éléments sont encore à parfaire mais les différents appels ont permis d'éprouver ce système. À ce jour, la ligne d'appel est ouverte de 7h à 21h. L'astreinte est amenée à évoluer pour aboutir à une astreinte 24h/24.

L'intégration des ROP 2024 dans la chaîne d'appel est en cours. Elle sera opérationnelle à partir de mars 2025, avec un élargissement des personnes astreintes, permettant d'assurer une réponse à 100% des appels.

L'astreinte mise en place au sein de l'ORU a permis le traitement de **neuf sinistres**. Les sollicitations de Neufchâtel-sur-Aisne et de Mulhouse ont nécessité l'envoi d'une personne sur place qui a procédé à de l'analyse et de l'expertise durant une journée.



4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder
le patrimoine impacté

SOLLICITATIONS DE L'ORU DANS LE CADRE DE L'ASTREINTE

N° intervention	Date	Lieu	Dpt	Bâtiment	Type de sinistre
2024-01	2024.02.01	Archives Municipales	75 Paris	Archives	Inondation consécutive à un incendie
2024-02	2024.14.03	Neufchâtel-sur-Aisne	02 Aisne	Eglise	Incendie
2024-03	2024.06.05	Vizille	38 Isère	Bâtiment 19E	Péril / ruine
2024-04	2024.08.02	Mulhouse	68 Haut-Rhin	Musée, Cité du train	Inondation
2024-05	2024.05.21	Boulay-Moselle	57 Moselle	Archives Municipales	Inondation
2024-06	2024.09.12	Bordeaux	33 Gironde	Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux	Inondation
2024-07	2024.10.14	Versailles	78 Yvelines	Bibliothèque universitaire	Inondation
2024-08	2024.10.17	Saint-Denis	93 Seine-Saint-Denis	Réserves du CNAM	Inondation
2024-09	2024.12.02	Pointe-à-Pitre	971 Guadeloupe	Musée St John Perse	Inondation



4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

ACTIONS POUR MAYOTTE



© Bouclier bleu France

Squelette de cachalot du MuMA

Suite au cyclone Chido survenu le 9 décembre 2024, qui a fortement affecté le département de Mayotte, **le BbF a été sollicité par le musée de Mayotte (MuMA)** le 26 décembre 2024, via la Direction des Affaires Culturelles, pour une intervention d'urgence.

Situé à Dzaoudzi, commune sur la presqu'île du même nom, à l'est de Mayotte, le MuMA est le premier musée de Mayotte à être labellisé "Musée de France". Suite aux dommages occasionnés sur sa structure, les collections ethnographiques ont été particulièrement menacées. Le BbF salue le travail remarquable mis en place par les équipes du musée de Mayotte, qui ont œuvré à la sauvegarde des collections et des fonds dans des conditions extrêmement difficiles.

Le BbF a lancé un **appel au don** exceptionnel pour financer l'envoi de bénévoles formés à la conservation du patrimoine en péril, ainsi que l'envoi d'équipements et de matériels de conservation.



Le MuMA se trouve sur une presqu'île dans la ville de Dzaoudzi, entre Petite terre et Grande terre en face de Mamouzou, la capitale. Photos prises avant et après le cyclone. © Maxar

5. COMMUNIQUER

VISIBILITÉ SUR LE WEB

Le Bouclier bleu France est présent sur le net via son site web et ses réseaux sociaux **Facebook, X et LinkedIn**. Le nombre de visites sur les différents réseaux sociaux a augmenté en 2024.



2 703 visites sur la page Facebook en 2024, contre 2 540 en 2023,



2 176 visites sur X en 2024, contre 2 200 en 2023,



6 090 visites sur LinkedIn en 2024, contre 4 490 en 2023.



Le Bouclier bleu France a bénéficié en 2024 d'une visibilité accrue, via ses différents réseaux sociaux et son site web. Plus de **18 000 UTILISATEURS** ont visité ses réseaux sociaux ou son site internet en 2024.

L'INFO LETTRE DE MARS 2024

Bouclier bleu France



Association de préservation
et sauvegarde du
patrimoine

NOUVELLE FORMATION DELPAT:

La dernière formation proposée dans le cadre du cycle "Patrimoine en temps de guerre" par la Délégation de l'Armée de Terre au Patrimoine aura lieu le **7 mai** en distanciel. Accessible uniquement aux adhérents, elle portera sur les actions de Rose Valland durant la seconde Guerre Mondiale.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Dans le cadre du recensement du patrimoine culturel sinistré en France, nous avons besoin de votre participation afin d'avoir d'être le plus exhaustif possible: vous pouvez remplir le formulaire pour déclarer un sinistre en suivant le lien: <https://bbbleu-web.bzhdd.fr/declarer-un-sinistre>.

ÉVÈNEMENTS À VENIR :

- Assemblée générale : n'oubliez pas de voter ! Notre assemblée générale se tiendra le **vendredi 29 mars** à l'auditorium du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France à Paris. Nous vous attendons nombreux et nombreuses afin de participer à cet événement qui reviendra sur les actions menées en 2023 ainsi que les récents développements de l'association. Votre présence nous est d'autant plus précieuse que nous élirons les nouveaux membres du Conseil National d'Administration pour un mandat de 4 ans, et que nous réviserons les nouveaux statuts pour leur mise en conformité avec l'agrément de sécurité civile.
- Journée d'étude : Le **6 juin 2024** aura lieu une journée d'étude intitulée "Intervenir en temps de crise, de la théorie à la pratique" à l'auditorium du Musée de l'Homme à Paris, dans le cadre de la célébration des 70 ans de la Convention de La Haye. Les intervenants aborderont des thèmes aussi variés que la méthodologie pour rédiger un PSBC, la présentation d'un laboratoire mobile pour intervenir en cas de sinistre ou encore des retours d'expériences nationaux et internationaux.



BOUCLIER BLEU
France
Protéger le patrimoine en temps de crise



Association Française de
Sécurité Civile



UNE NEWSLETTER EN MARS 2024

Le Bouclier bleu France a publié **une newsletter en mars 2024** présentant :

- Les événements à venir en 2024,
- Les partenariats,
- Les formations,
- Les interventions récentes dans le cadre de l'Organisation de la Réponse à l'Urgence,
- Les nouvelles ressources publiées,
- L'actualité des sections et notamment la création des sections Centre-Val de Loire, Hauts-de-France et PACA en 2023.

CONTACTS

BOUCLIER-BLEU.FR

Mail : **secretariat@bouclier-bleu.fr**

Téléphone : **09 80 80 15 15**

Adresse postale :

Bouclier bleu France
c/o INHA
2, rue Vivienne
75002 Paris

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi,
de 13h30 à 17h.

Astreinte urgences joignable de 7h à 21h.
09 80 80 15 15 - Menu 2



Suivez nous sur les réseaux sociaux !



INDEX DES ACRONYMES

AASC : Association Agréée de Sécurité Civile

AFPCNT : Association Française pour la prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

AFROA : Association Française des Régisseurs d'Œuvres d'Art

AG : Assemblée Générale

AGCCPF : Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France

BbF : Bouclier bleu France

BSI : Blue Shield International

BSPP : Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

C2RMF : Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France

CARAN : Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales

CCE : Centre de Conservation et d'Etude

CMI : Commission nationale Mixte Inondation

CNA : Conseil National d'Administration

COD : Centre Opérationnel Départemental

COGIC : Centre Opérationnel de Gestion Interministériel des Crises

COS : Commandant des Opérations de Secours

CRf : Croix-Rouge française

DELPAT : DElégation au Patrimoine de l'Armée de Terre

DSGCGC : Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRU : Directeur de la Réponse à l'Urgence

ETARE : ETAbblissement REpertorié

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventive

JEMA : Journées Européennes des Métiers d'Art

JEP : Journées Européennes du Patrimoine

ORU : Organisation de la Réponse à l'Urgence

MUMA : MUsée de MAyotte

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

PEPAC : Pôle d'Excellence du Patrimoine, Art et Culture (Grand Ouest)

PNACC : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PRO : Point de Regroupement des Œuvres

PROCULTHER : Protecting Cultural Heritage from Consequences of Disaster

PSBC : Plan de Sauvegarde des Biens Culturels

RESOP : Réserve opérationnelle

RETEX : RETour d'EXpérience

ROP : Responsable Opérationnel

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SRU : Service de Réponse à l'Urgence